

Jonas ne savait pas signer, son cousin Jonas savait signer

En 1881, dans le village de S.Alexis-de-Matapédia en Gaspésie, il y avait deux cultivateurs du nom de Jonas Blaquière. Les deux étaient très souvent impliqués dans les actes religieux de la paroisse, soit comme parrain dans un baptême, soit comme témoin dans une inhumation ou dans un mariage. L'un était fils de Joseph, l'autre était fils de Firmin. Comment savoir lequel des deux Jonas Blaquière était celui mentionné dans l'acte par le prêtre pour pouvoir relier sa fiche comme impliqué socialement avec le probant ou avec le couple dont il était question ? Au début, c'était zut! je ne suis pas devin.

Mais avant de transcrire quelque renseignement que ce soit dans TNG et après avoir lu et relu au complet le libellé de plusieurs actes, je me suis rendu compte que, parfois, Jonas Blaquière savait signer et parfois le prêtre écrivait que Jonas Blaquière ne savait pas signer. Comme dans les premiers actes relevés, le prêtre indiquait aussi que l'un était fils de Firmin (finalement celui qui signait) et l'autre fils de Joseph, par ce simple petit détail et à force de reconnaître la signature du Jonas Blaquière qui savait signer, je sais maintenant de quel Jonas il s'agit quand l'un des deux est cité seulement avec son nom dans un acte.

On dirait aussi qu'il y a une certaine «échelle sociale» qui s'était insinuée entre les deux Jonas Blaquière de la paroisse. L'un qui ne sait pas signer, fils de Joseph, est généralement utilisé comme fossoyeur et impliqué comme témoin dans les inhumations. L'autre, fils de Firmin, est généralement impliqué comme parrain dans les baptêmes avec les gens instruits ou plus aisés de la place. À l'époque, c'était socialement tout un honneur d'être choisi comme parrain ou marraine pour célébrer le baptême d'un nouveau-né.

Dernièrement le 11 août 1881, Jonas Blaquière qui sait signer est impliqué comme parrain avec la nouvelle institutrice de la paroisse, mademoiselle Philomène Ruest. Ces petits détails lus entre les lignes des manuscrits numérisés permettent d'écrire des romans, des téléromans et même l'histoire de tout un village. Il suffit de voir nos ancêtres comme des êtres humains semblables à nous avec des yeux humains, quelques expériences humaines et surtout sans porter de jugements sur leurs valeurs qui sont souvent très éloignées des nôtres

20200831